



Projet Pédagogique  
*ALM / ALP Jean Jaurès*  
2020 - 2021

UN ENGAGEMENT  
ÉDUCATIF  
AU CŒUR  
DES TERRITOIRES





## SOMMAIRE

Présentation de la structure.....	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET .....	3
Champs d'action du projet.....	3
Caractéristiques .....	3
La structure .....	4
Les dispositifs.....	4
LE PUBLIC VISE .....	5
Caractéristiques par tranche d'âge .....	6
Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs .....	8
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	9
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange .....	9
Les objectifs du PEL - PEdT .....	10
Les objectifs généraux / opérationnels /moyens.....	13
LES MOYENS .....	17
Les humains .....	17
Le matériel.....	18
Les espaces .....	19
Les relations .....	20
La place des parents .....	20
Financiers .....	20
La Charte de qualité .....	24
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP .....	25
Les moyens .....	26
Nos engagements .....	26
La Fédération Léo Lagrange Fédération .....	27
La Délégation Nationale Enfance .....	28





## Présentation de la structure

### L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

#### Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2018 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2018/2019 à 2021/2022 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **10 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

#### Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

La cité de Vernet Salanque est située dans le quartier du Moyen Vernet, accolée aux citées Diaz, Saint-Genis des Tanyères, les Pêcheurs et El Vivès.

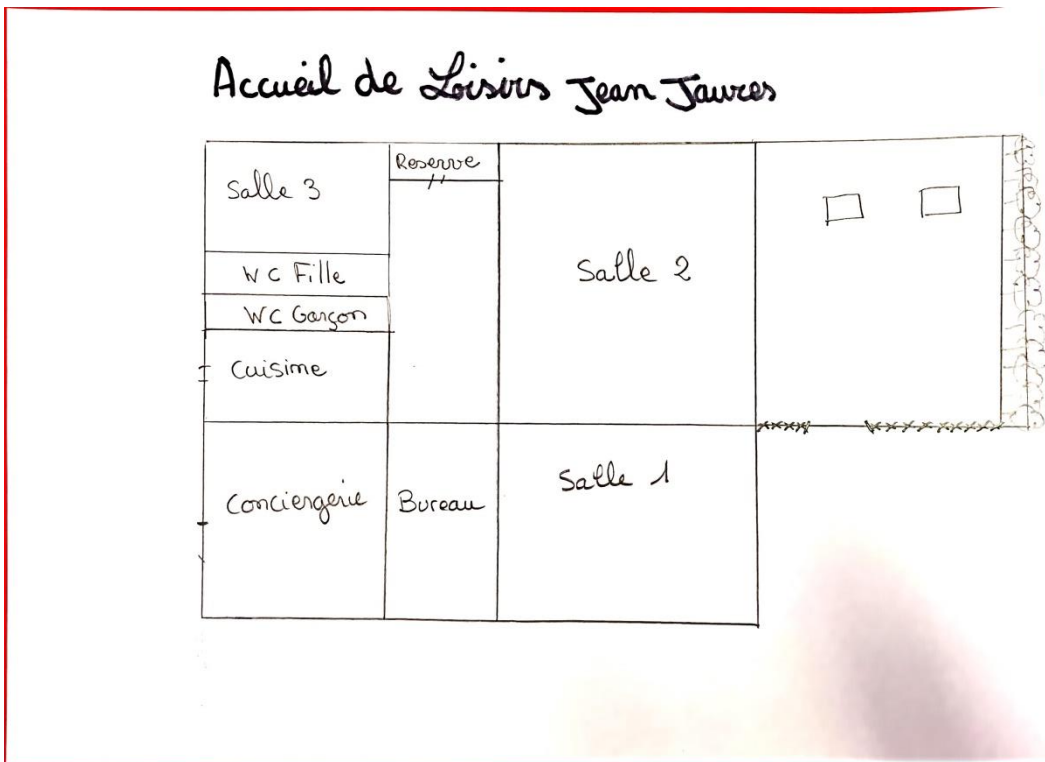
Ce quartier est inscrit en zone franche dans lequel le taux de chômage est important.

La population, très cosmopolite, regroupe toutes sorte de nationalités

Quelques commerces, un poste de police municipale, une école maternelle et primaire, un centre social, les accueils de loisirs et un point jeune constituent les principales infrastructures qui donnent vie au quartier.



## La structure



L'accueil de loisirs primaire est implanté en proximité immédiate de l'école élémentaire Jean Jaurès.

Chemin del Vivés à Perpignan.

### Effectifs :

ALM	ALP
17	35

### Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
  - o Projet Educatif De Territoire
    - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
      - APU
      - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité



## LE PUBLIC VISE

L'ALSH accueille des enfants âgés de 2 ans ½ à 12 ans, habitent le quartier pour la plupart, exception faite de quelques enfants.

Les enfants sont issus de familles aux origines diverses ayant parfois des rapports difficiles avec la langue française. Les revenus par ménage y sont particulièrement bas





## Caractéristiques par tranche d'âge

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
<b>3/6 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- croissance rapide</li><li>- prise de poids</li><li>- perte des dents,</li><li>- développement des sens,</li><li>- développement du langage et de la pensée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- apparition de la pensée symbolique</li><li>- acquisition des notions temporelles</li><li>- imagination</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- début de socialisation</li><li>- passage de Il / Elle au prénom</li><li>- début du partage</li><li>- début des jeux de rôles</li></ul>
<b>6/8 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- apprentissage des techniques (motricité fine)</li><li>- vitesse d'exécution plus grande</li><li>- croissance moins importante</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- notion espace/temps s'affine (+ latéralisation)</li><li>- capacité d'attention augmente</li><li>- apprentissage lecture / écriture</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- fin de l'égoïsme : se tourne vers les autres</li><li>- intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre</li><li>- besoin de s'exprimer</li><li>- début de la coopération</li></ul>
<b>8/13 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- la dimension de groupe d'appartenance apparaît</li><li>- ouverture sur le monde</li><li>- désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)</li></ul>





Besoin...	De 6 à 9 ans	De 10 à 12 ans
D'imitation/ de création	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social.</p> <p>Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.</p>	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande.</p> <p>Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.</p>
de fiction, imaginaire/ de réel	<p>Jeux symboliques</p> <p>Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.</p>	<p>Possibilité d'intérioriser, rêverie.</p> <p>L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).</p>
De socialisation/ d' « autonomie »	<p>Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants.</p> <p>Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.</p>	<p>Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent.</p> <p>Envie d'indépendance, responsabilité</p>
D'aimer, d'être aimé/	<p>L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.</p>	<p>Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.</p>
De mouvement	<p>L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles</p>	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	<p>L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante.</p> <p>Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.</p>	<p>Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.</p>
D'activité/ de « ne rien faire »	<p>Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.</p>	<p>La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.</p>
	<p>Il veut parfois <b>s'isoler pour se situer en observateur du monde</b>, des autres, <b>intérioriser ses expériences</b>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes</li> <li>➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels</li> <li>➤ Possibilité de silence</li> <li>➤ Aménagement permettant de se reposer</li> <li>➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible</li> <li>➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux</li> </ul>	



## Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

Les accueils de loisirs extrascolaires accueillent des enfants âgés de 30 mois à 12 ans, scolarisés en école maternelle et élémentaire. Ils sont issus d'origines diverses et habitent le quartier pour la plupart, exception faite de quelques enfants.

Les enfants sont issus de familles aux origines diverses ayant parfois des rapports difficiles avec la langue française. Les revenus des ménages y sont particulièrement bas.

~ La capacité d'accueil sur le centre est 48 enfants les vacances scolaires pour la section maternelle.

~ La capacité d'accueil sur le centre est 40 enfants les vacances scolaires pour la section primaire.

	Type d'accueil	2 Ans ½ a 6 ans	6-13 ans	TOTAL *
Accueil de Loisirs Extra-scolaires	Grandes vacances	17	35	52
	<b>TOTAL</b>			







## LES OBJECTIFS DU PROJET

### Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

#### - **l'Enfant dans sa singularité**

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

#### - **l'Enfant acteur,**

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

#### - **une équipe engagée et impliquée,**

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.



Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

#### - **la place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

#### - **un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les dif-férents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

### **Les objectifs du PEL - PEdT**

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.



- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

### Les objectifs du PEdT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

### Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

#### 1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.



- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

#### 2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.

- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.

- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

#### 3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.

- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.

- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.





## Les objectifs généraux / opérationnels / moyens

<b>Objectif Généraux</b>	<b>Objectif Opérationnel</b>	<b>Moyen à mettre en place par l'équipe</b>
<b>Privilégier le bien-être de l'enfant</b>	<b>Prendre en compte le rythme de l'enfant</b>	<b>Les animatrices et animateurs sont à l'écoute des besoins des enfants et favoriser leurs envies et leurs choix</b>
<b>Favoriser la construction de son esprit critique, créatif et capacité d'expression</b>	<b>De manière ludique -Développer la curiosité, l'imaginaire, la créativité</b>	<b>A travers des thèmes proposés comme : -création des activités manuelles sur le projet les insectes dans toutes ces formes pour la maternelle _ création des activités manuelles sur le projet environnement pour les primaires</b>
<b>Participer à la construction d'une citoyenneté active par l'apprentissage du vivre ensemble</b>	<b>Développer la notion d'ouverture aux autres qui nous entourent</b>	<b>Mettre en place des règles de vie qui développeront le respect, l'autonomie et responsabiliser l'enfant en sociabilisant dans le respect de chacun</b>
<b>Développer le lien avec les familles</b>	<b>-Communiquer sur des temps formels et informels -Afficher les informations</b>	<b>-Programme d'activités Diffuser aux familles -Echanges avec les familles sur les temps d'accueil</b>





### **Les projets : « Découvertes des Insectes » Maternelle :**

- Utilisation de nouveaux matériaux dans les ateliers manuels
- Ateliers d'expression
- Découverte d'animaux à l'aide d'une intervenante
- Chaque semaine une sortie

### **Les projets : « Environnement » Primaire**

- Utilisation de nouveaux matériaux dans les ateliers manuels
- Ateliers d'expression
- Chaque semaine une sortie et plus un grand jeu

### **Organisation de la vie quotidienne :**

- Activités et réalisations d'enfants autour les règles de vie.
- Composition des groupes d'enfants en fonction des tranches d'âges.
- Mise en place d'accueil échelonné, de temps calme et de moment de vie quotidienne.
- Inciter les enfants à découvrir les aliments en les goûtant : mise en place de temps conviviaux : repas, goûter.
- Temps d'hygiène de la vie quotidienne.

### **Participation des enfants à la vie du centre :**

- Participation des enfants à l'élaboration des règles de vie du centre.
- Participation des enfants au rangement des activités, au service pendant le repas...
- Libre choix des enfants de leur activité.
- Mise en place de temps de regroupement des enfants où ils peuvent échanger.



## Projet à thème :

### Maternelle :

- Lien avec le projet pédagogique de L'ALSH :

Permettre aux enfants de connaître plus les insectes qui les entourent et d'en fabriquer avec différents matériaux, de les regarder dans leurs milieux naturels.

- Effectif :
- Age des Enfants : 2 à 5ans (maternelle)
- Contexte et organisation :
- Nombre encadrant : 2 animatrices
- Intervenant :
- Matériel et espace spécifique :

En salle et en extérieur, différents matériaux spécifiques aux activités prévues.

- Déroulé du projet :

Ce projet se déroulera sur le mois de juillet 2021 sur l'ALSH Jean Jaurès maternel.

- Suivi du projet :

Par les deux animatrices et la directrice ainsi que sous forme d'évaluation orale avec les enfants.

### Elémentaire :

- PROJET : Sur les animaux de la mer :

Lien avec le projet pédagogique de l'ALSH :

Permettre à l'enfant de s'exprimer dans le sensoriel (le toucher, le visuel, l'odorat)

Permettre à l'enfant de s'épanouir à travers l'expression artistique.

Découverte de nouvelles techniques et manipulation de différents supports.

Permettre à l'enfant de développer sa créativité, sa concentration ainsi que la motricité fine



Effectifs :

Effectifs prévu : 12 effectifs réels : 12 en moyenne

Age des enfants : groupe d'enfants entre 9 et 12 ans mixte

Contexte et organisation :

Nbre d'encadrant : 1 Nbre Intervenant : 1

Matériel et espace spécifique : l'activité se déroule dans l'accueil de loisirs, dans la salle art, sur des tables protégées. Nous utiliserons des pinceaux à réservoir, des palettes de peinture aquarelle ainsi que des crayons aquarelle.

Peinture acrylique et autres peintures spéciales, pinceaux, couteaux à peinture, tabliers de protection, colle, papiers mâchés...etc.

Déroulé du projet :

Dans un premier temps, il y aura une sensibilisation orale et imagée sur les différents poissons et animaux que l'on rencontre en mer

A raison d'une séance par jour ou tous les deux jours selon les sorties prévues, nous aborderons avant chaque séance l'animal (besoin/ habitat...etc.) qui sera l'objet de notre activité.

Projet qui se fera sur l'été et qui aura pour finalité la décoration du centre.

Nous aurons également une sortie pêche avec un intervenant chaque semaine.

Suivi du projet :

Par l'animateur lui-même et la direction, sous forme de réunion et d'évaluation orale avec les enfants.

En quoi ce projet a contribué à l'atteinte des objectifs pédagogique ?

Quels résultats et /ou effets ?

Avis des enfants :

Point positif /Point négatif :







## LES MOYENS

### Les humains

#### La Directrice :

- La directrice est avant tout une animatrice qui peut se retrouver sur un groupe, elle peut l'animer et ainsi être en relation avec les enfants. Elle peut évaluer les animateurs sur le terrain et enfin elle sera le lien entre la famille et les partenaires.
- Elle veille au bon fonctionnement du centre de loisirs et au respect de la réglementation qui lui est applicable.
- Elle fixe les modalités d'utilisation des locaux, du matériel, elle représente l'association, des différents partenaires et veille à la qualité des relations entre les différents intéressés et participants du centre.
- Elle organise avec l'équipe pédagogique, placée sous son autorité, le planning d'activités, assure la coordination nécessaire entre les différentes équipes (tranches d'âges), anime les réunions et détermine avec chaque équipe les objectifs opérationnels en relation avec les objectifs généraux définis dans le projet pédagogique.
- Enfin, elle s'occupe de toute la partie administrative et financière du centre et assure son rôle de formateur auprès des animateurs stagiaires en formation B.A.F.A.
- En s'investissant pleinement l'équipe de direction, comme l'équipe pédagogique permettra au Centre de Loisirs et à ses participants, de s'épanouir dans les activités et les sorties ainsi que sur la vie collective du centre.

#### L'équipe d'animation :

- Les animateurs sont les relais du Directeur. Ils sont de ce fait garant de la sécurité morale et physique des enfants qui leurs sont confiés.
- Ils accueillent ces derniers et sont à leur écoute ainsi qu'à celle de leur famille.



- Ils connaissent, respectent et font respecter le règlement intérieur de la structure. Ils communiquent les informations importantes à leurs collègues, et au Directeur.
- Ils participent à la mise en œuvre du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange. Pour cela, ils participent activement à l'écriture du projet pédagogique de notre accueil. Afin de traduire ce projet pédagogique en actes sur le terrain, ils établissent ensuite des projets d'activités. Ces activités sont adaptées aux besoins de la tranche d'âge sur laquelle ils sont missionnés. Les activités sont organisées dans des plannings, présentés aux usagers.

L'équipe permanente sera renforcée par des CEE pour l'été 2021

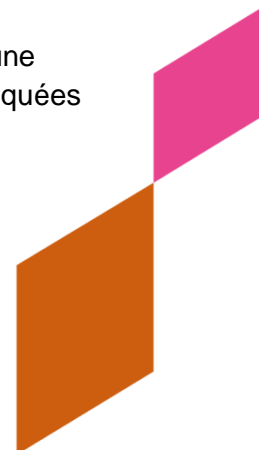
### Equipe 2021

Nom	Prénom	Qualification	Fonction	Statut	Période	Groupe d'âge attribué
Bonnaud	Manon	BAFA	animatrice	permanent	été	2.5/6
Bauza	Ilona		animatrice	CEE	été	2.5/6
Bouthors	Lucille	BAFA	animatrice	permanent	été	6 /12
Zebidi	Sanya	BAFA	animatrice	CEE	été	6 /12

### Le matériel

Le matériel utilisé est celui qu'il reste de l'année précédente que l'on ressort et une commande est rajoutée par rapport aux activités qui vont être proposées et pratiquées pendant les quatre semaines d'ouverture

Après on est limité en budget car nous sommes ouverts que l'été





## Les espaces

- **ALSH maternel :**

Implanté au sein de l'école maternelle Jean Jaurès, le centre dispose des mêmes locaux que ceux de l'école.

Nous disposons de :

- la grande salle de psychomotricité, elle nous sert de salle d'accueil et d'activités. Elle dispose de trois placards où nous stockons les jeux, le matériel.
- Une salle de classe
- le grand couloir et le hall d'entrée
- la tisanerie partagée avec la médecine scolaire utilisée aussi comme salle des animateurs avec un placard pour stocker le petit déjeuner les goûters...
- un dortoir climatisé.
- sanitaires enfants et adultes.
- la cour de l'école avec deux petits toboggans et un petit coin de pelouse
- nous pouvons également utiliser la BCD de l'école,

Un point qu'il est important à noter : le fait d'être dans les locaux de l'école, nous oblige à aménager le centre, pour 4 semaines d'ouverture vacances, le vendredi soir et nous rangeons tout, le dernier soir de vacances.

Il faut donc prendre en compte cette réalité dans l'organisation et le temps de préparation des animateurs.

- **ALSH primaire :**

Il est implanté dans l'ancien appartement du concierge de l'école.

Ils nous offrent une infrastructure avec 2 salles d'activités et 1 salle « coin lecture », une cuisine, une régie matériel, un bureau ainsi que 2 toilettes séparés et un espace extérieur.

Nous pouvons utiliser les espaces extérieurs de l'école élémentaire Jean Jaurès et la salle polyvalente.

Comme pour l'accueil de loisirs maternel, l'utilisation des locaux propres à l'école nous impose des installations le vendredi après la fermeture de l'ALAE soit à 18h15 et un rangement le dernier jour de l'ALSH

Tout cela doit être pris en compte dans l'organisation du temps de préparation de l'ensemble de l'équipe de l'accueil de loisirs primaire

En dehors de la ville, nous pouvons utiliser tous les lieux susceptibles d'être utilisés pour une activité ludique, sportive ou culturelle: Lacs, zoos, visite de châteaux, fermes, parcs...



## Les relations

### La place des parents

Les temps d'accueil (le reflet de la vie du centre) sont des moments privilégiés pour communiquer avec les familles. Nous prenons le temps de discuter de leurs enfants, de leur journée et d'autres problèmes rencontrés (car dans cette société les relations humaines se font de plus en plus rares).

Afin de favoriser ses échanges entre les familles et l'équipe, des expositions, des spectacles, des goûters ... seront mis en place.

Un programme d'activités est distribué en début de période de vacances aux familles.

Un tableau d'affichage est à la disposition des parents à l'entrée de l'école maternelle et primaire : menus, programmes, informations aux familles...

## Financiers

### Tarifs / Financiers

Il est alloué pour le budget pédagogique de la structure la somme de 2.88 €/journée enfant réalisée.

Un budget prévisionnel est calculé pour la période. Ce budget sera actualisé en fonction de la réalité des effectifs enfants.

## Les partenaires

Les premiers partenaires éducatifs sont bien entendu les parents, avec lesquels il est nécessaire, pour une meilleure connaissance et un meilleur bien être de l'enfant, d'entretenir des relations privilégiées.

### HORS VILLE

- La PMI (Protection Maternelle et Infantile) pourra être un partenaire dans certains cas (hygiène, alimentation, sécurité...)
- La DDCS qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)
- La CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs)

### VILLE :

- Les cantinières..
- Le directeur du centre social pour un travail en partenariat en direction des familles et des enfants du quartier.



- Le service des sports pour une éventuelle intervention.
- Les autres directeurs des centres de la ville

#### LES PRESTATAIRES:

Le SYM pour :

- Les transports, les bus compagnies pour des déplacements lors de sorties.
- Tous les fournisseurs pour toutes les sorties
- La restauration

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

## **Le fonctionnement de la structure**





## ALSH Maternel et Primaire :

### Horaires

<b>7H45 - 9H15</b>	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)
<b>11h45 - 12h15</b>	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)
<b>13h30 - 14h00</b>	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)
<b>17h00 – 18H15</b>	Fin de journée. Départ échelonné. (prise en compte des parents)

## Journée type





### ALSH Maternel :

<b>7h45~9h15</b>	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)/ petit déjeuner/point café parents/lieux de vie
<b>9h15~9h30</b>	Fin de l'accueil. Répartition des enfants dans les groupes d'âge respectifs. / réunion du matin /mise en train/présentation de la journée
<b>9h30 ~10h15</b>	Toilettes/jeux libre extérieur
<b>10h15 ~ 11h30</b>	Mise en place de l'activité(s) prévue(s) dans le programme d'activité. /rangement/ toilettes
<b>11h30 ~ 12h</b>	Accueil échelonné pour les enfants qui ne restent pas à la cantine, retour au calme avant le repas
<b>12h~13h</b>	Repas / Toilettes / tous les enfants
<b>13h15~15h00</b> <b>15h00~16h00</b>	Sieste pour les tout petits et les petits au dortoir puis réveil échelonnée Toilettes / activités
<b>13h45~14h15</b>	Accueil échelonné des enfants
<b>13h15~14h15</b>	Temps calme pour les grands
<b>14h15~16h00</b>	Fin de l'accueil puis activités / toilettes grands
<b>16h00 ~ 16h45</b>	Goûters/ toilettes / réunion d'enfants par groupe
<b>16h45</b>	Retour dans les salles d'accueil
<b>17h00~18h15</b>	Départ échelonné des enfants / lieux de vie / fermeture centre

### ALSH Primaire :



<b>7h45-9h</b>	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)
<b>9h-9h15</b>	Fin de l'accueil. Répartition des enfants dans les groupes d'âge respectifs.
<b>9h15 - 9h30</b>	Réunion animateur-Enfant Présentation de la journée aux enfants
<b>9h30 - 11h30</b>	Mise en place de l'activité(s) prévue(s) dans le programme d'activité. Sortie.
<b>11h30- 12h15</b>	Temps libre et Accueil échelonné des enfants
<b>12h-13h</b>	Toilettes et repas
<b>13h15-14h15</b>	Temps calme
<b>13h45-14h15</b>	Accueil échelonné des enfants
<b>14h30-16h00</b>	Mise en place de l'activité(s) prévue(s) dans le programme d'activité. Sortie.
<b>16h00-16h30</b>	Toilettes et goûters
<b>16h30-17h00</b>	Réunion animateur-Enfant
<b>17h00-18h15</b>	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)

## La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :





La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation:

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de Jaurès. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

Les réunions d'équipe

Les bilans d'activités

Questionnaires aux parents

## L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



## Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Jaurès a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Jean Jacques, le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs de Jaurès.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

## Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.



## La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

**Réseau d'associations d'éducation populaire** et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

**Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :**

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

**Une démarche éducative :** les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement **Former tout au long de la vie.** La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

**Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange** est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

**Désireuse d'accompagner les projets associatifs,** la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale



**La Fédération Léo Lagrange** voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

### **La Délégation Nationale Enfance**

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

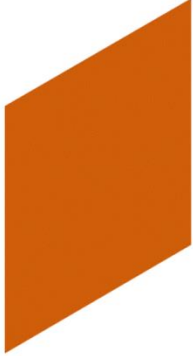
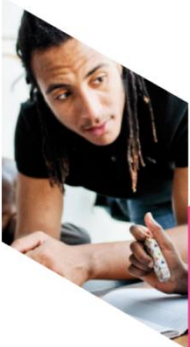
- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs de LEO VILLE. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.





## **Léo Lagrange Méditerranée**

ALSH Jean Jaurès

Chemin del Vivès

06.25.64.76.22

<https://leolagrange-acm-perpignan.org/acm-jean-jaures-primaire/>

<https://leolagrange-acm-perpignan.org/acm-jean-jaures-primaire/>

